

Faire le compte-rendu d'une réunion de lancement de projet

Ce cours vous est proposé par Deborah Arnold et Pascal Corbel, Université Paris-Saclay, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

Attention : ceci est la version corrigée du quiz.

- 1. Dans quel cas est-il pertinent de faire un compte-rendu détaillé (verbatim) ?**
 - a. Lorsqu'il est vital de garder une trace de tout ce qui a été dit lors de la réunion.
 - b. Lorsque la priorité est d'avoir une synthèse des décisions prises.
 - c. Pour une réunion de lancement d'un projet.
 - d. Quand on n'a pas besoin d'une liste de tâches à faire.

- 2. Vrai ou faux ? La section « Participants » du compte-rendu inclut les participants absents mais n'ayant pas signalé au préalable leur impossibilité de participer à la réunion.**
 - a. Vrai
 - b. Faux

- 3. Compléter cette phrase.**

La transcription de la réunion sera vérifiée et corrigée soigneusement avant envoi et validation, la plupart du temps lors du premier point de la réunion suivante.

- 4. Quels sont les moments de la réunion de lancement qui ont été animés par un des membres de l'équipe projet en dehors du chef de projet ?**
 - a. Tour de table
 - b. Rappel des objectifs du projet
 - c. Prise de notes de matinée
 - d. Prise de notes du 2^e jour
 - e. Travail collaboratif sur le lot 1

5. Classifier ces éléments de la liste « à faire » selon les partenaires qui doivent les effectuer.

AUNEGe	FPM	ZMML	Partenaires D et E
<p>Fournir modèles de document pour le reporting</p> <p>Site web et domaine</p> <p>Liste de diffusion</p> <p>Confirmer composition équipes projet</p> <p>Proposer noms pour le comité d'experts</p>	<p>Lancer le travail sur le lot 1</p> <p>Concevoir grille d'évaluation par les pairs</p> <p>Proposer noms pour le comité d'experts</p> <p>Confirmer composition équipes projet</p> <p>Confirmer salle pour réunion de projet #2</p>	<p>Confirmer composition équipes projet</p> <p>Proposer noms pour le comité d'experts</p>	<p>Confirmer composition équipes projet</p> <p>Proposer noms pour le comité d'experts</p>

Références

Comment citer ce cours ?

Gestion de Projet, Deborah Arnold et Pascal Corbel, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.